



**Après la grève massive des 14 et 15 décembre,  
après la grève du 27 janvier**

## **Hexopée doit entendre les revendications des salarié·es de l'éducation populaire**

La grève historique des 14 et 15 décembre, son prolongement le 27 janvier ont montré la profondeur du ras-le-bol des animateurs et animatrices et de l'ensemble des salarié·es de l'éducation populaire, confronté·es à des salaires de misère, une violente précarité, des temps partiels et des multiples coupures imposé·es, des taux d'encadrement dangereux pour la santé des personnels et des usager·es et, plus largement, de la non reconnaissance des métiers.

**La responsabilité des financeur·ses public·ques est engagée, parce qu'ils et elles tirent à la baisse les conditions sociales des salarié·es, en mettant en concurrence les associations et en ne leur assurant pas un budget de fonctionnement suffisant.**

**Mais il appartient aussi aux employeur·ses associatif·ves, regroupé·es au sein d'Hexopée, de cesser la logique du dumping social qui attaque en permanence les salaires et les conditions de travail des salarié·es de la branche et les précarise.**

Le 8 février aura lieu la première Commission paritaire de branche de l'année et, pour la première fois, les organisations syndicales CGT et SUD y seront majoritaires. Elles porteront les revendications de l'intersyndicale constituées autour de France animation en lutte.

**Hexopée doit les entendre, renoncer à l'avenant 182, proposer une augmentation massive du point (pour la CGT Educ pop Eclat : 15 % minimum, valeur du point plancher à 7,42) permettant une réelle reconnaissance des métiers dans un contexte d'inflation, rompre avec les temps partiels imposés et les doubles voire triples coupures journalières, reconnaître la technicité des métiers en intégrant le temps de préparation dans le temps de travail.**

**À l'occasion de cette journée du 8 février, la FERC CGT Educ pop-ECLAT appelle les salarié·es de la branche ECLAT à rester mobilisé·es et à organiser des actions d'interpellation des employeur·ses et des financeur·ses public·ques autour de la question des salaires et de la précarité.**

**Un avis de grève pour le 8 et le 9 février a été adressé à Hexopée à cet effet.**